

# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

du 27 novembre au 4 décembre 2014

## Commission administrative paritaire nationale

### Agir pour nos métiers, l'éducation et la culture ! Conservateurs des bibliothèques

# VOTEZ



SYNDICAT NATIONAL  
DE L'ADMINISTRATION  
SCOLAIRE,  
UNIVERSITAIRE ET DES  
BIBLIOTHÈQUES

Membre de  
FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE



**Voter, c'est poser un acte solidaire face à la mise en concurrence des agents !**

Membre de la Fédération syndicale unitaire (FSU), le SNASUB-FSU s'efforce tous les jours de défendre les statuts et les conditions de travail des personnels des bibliothèques, contre toutes les mesures qui visent à individualiser les carrières et à instaurer la division entre les collègues.

Expérimentés, dynamiques et offensifs, ses élus défendent vos droits dans les CAP (titularisation, mutation, avancement, demande de révision du compte rendu de l'entretien professionnel, etc.). Si vous êtes victimes d'autoritarisme, voire de harcèlement, ils vous soutiennent. Que vous soyez syndiqués ou non, ils vous défendent sans discrimination, sans corporatisme ni clientélisme. Ils travaillent dans la transparence, informent et rendent compte de tout à toutes et à tous.

**Mais l'action du SNASUB-FSU ne se limite pas à la défense individuelle des personnels : elle s'inscrit dans un cadre plus général de défense des revendications collectives et des statuts de la fonction publique.**

**Voter, c'est porter ensemble des revendications fortes contre l'austérité !**

**Avec la FSU, le SNASUB-FSU refuse cette politique d'austérité mise en place par les gouvernements successifs qui, pour sauver les dividendes des actionnaires, ne cessent de réduire les dépenses publiques et sociales, écrasant le pouvoir d'achat des salariés et des ménages et aggravant les inégalités au risque de provoquer une récession généralisée. Il est au contraire favorable à une autre répartition des richesses produites qui serait rendue possible par une réforme fiscale de très grande ampleur, visant à mobiliser les dizaines de milliards d'euros de la rémunération des actionnaires, de la spéculation financière ou de la fraude fiscale au profit de l'intérêt général.**

**Avec la FSU, le SNASUB-FSU participe également activement aux luttes pour la défense des services publics, des salaires et des retraites, contre les suppressions de postes et le recours sans cesse croissant aux emplois précaires. À vos côtés, il revendique la création des postes statutaires pour améliorer les services offerts et les conditions de travail des personnels et lutter contre le stress et la souffrance au travail.**

Pour **nos services publics** et la défense de **vos droits** dans les CAP, du 27 novembre au 4 décembre 2014,

**VOTEZ ET FAITES VOTER**  
**POUR LES CANDIDAT-E-S DU SNASUB-FSU**

# Conservateurs des bibliothèques, nous sommes...

## Très motivés

Pourtant nos compétences et notre engagement ne sont pas toujours reconnus. Alors que nos profils sont très divers, les promotions sont trop souvent réservées aux encadrants. Après la réforme de la catégorie B et de la catégorie C, la création d'un seul corps en catégorie A, regroupant les actuels corps de bibliothécaires, de conservateurs et de conservateurs généraux en un corps unique à trois grades, s'impose pour offrir à tous des carrières attractives.

Quant au montant des primes, il est inchangé depuis 14 ans. À nos demandes de revalorisation et de mise en œuvre d'un dispositif indemnitaire juste et transparent, l'administration a répondu « PFR », puis « IFSE ». Mais les inégalités entre les établissements et les modulations arbitraires en fonction des résultats et du « mérite » demeurent.

## Attachés au droit à la mobilité

Nous désapprouvons le choix du ministère qui persiste dans sa décision de supprimer le second mouvement annuel et de pourvoir les postes vacants de direction et d'encadrement par la Bourse interministérielle de l'emploi public (BIEP), en court-circuitant la CAPN. La gestion des personnels « au fil de l'eau » ne garantit ni la transparence ni l'égalité d'accès à l'information, alors que notre droit à la mutation est déjà menacé par l'application des plafonds d'emplois à la Culture ainsi que par la suppression de la formation initiale commune des conservateurs d'État et territoriaux qui favorisait la mobilité entre les deux fonctions publiques.

**Mais nous sommes toujours plus contraints de gérer** les restrictions de budget, la pénurie de personnels qualifiés, les extensions d'horaires d'ouverture à moyens humains constants...

C'est impossible. Pour offrir aux usagers les meilleurs outils des technologies de l'information et de la documentation, valoriser les collections imprimées et numériques, nous avons besoin de moyens budgétaires et humains à la hauteur des enjeux. La formation constante des personnels est essentielle. Nous avons besoin d'équipes formées et stables. Les agents contractuels doivent être pérennisés.

## Le SNASUB-FSU revendique :

- le dégel du point d'indice, sa revalorisation et sa réindexation sur les prix ;
- la refonte de l'ensemble de la grille indiciaire de la fonction publique, débutant pour les catégories C à 1700 € net par mois et l'intégration des primes et indemnités dans le traitement indiciaire ;
- la création d'un corps unique d'encadrement scientifique en A à trois grades ;
- l'attribution de postes et de budgets à la hauteur des besoins ;
- l'égalité de traitement entre tous les conservateurs, qu'ils exercent à la Culture, à l'Enseignement supérieur ou dans les collectivités territoriales ;
- le maintien dans les Bibliothèques municipales classées de personnels scientifiques d'État et la transparence sur les plafonds d'emplois ministériels ;
- une gestion transparente des carrières fondée sur des barèmes pour les promotions, les mutations et l'accès aux postes de direction ;
- le maintien de la gestion nationale et du caractère interministériel de la filière bibliothèques et le rétablissement du second mouvement annuel pour les conservateurs et les conservateurs généraux, tel que cela se pratique pour les personnels scientifiques du patrimoine.

**Le SNASUB-FSU** porte haut et fort **la voix des personnels**, les soutient dans les CAP et défend leurs revendications.

**VOTEZ ET FAITES VOTER**  
**POUR LES CANDIDAT-E-S DU SNASUB-FSU**